



ASSOCIATION ANDELLE RANDONNEES

Mairie de Charleval - 27380 CHARLEVAL

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901 n° W271000774
Affiliée à la Fédération Française de Randonnées sous le n° 02301



Président : Philippe PETIT

Tel : 06 42 91 03 24

E-mail : philippe.martial.petit@gmail.com
www.andellerandonnees.sportsregions.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n° d'immatriculation : IM075100382

COTISATIONS LICENCES SAISON 2022 – 2023

TYPE DE LICENCE	PRIX FEDERAL	COTISATION CLUB	PRIX LICENCE
IR - Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC)	25.85 €	18 €	43.85 €
IRA - Licence individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels(AC)	28.00 €	18 €	46.00€
FR - Licence familiale avec Responsabilité Civile (RC)	51.25 €	18 € x 2	87.25€
FRA - Licence familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels(AC)	55.80 €	18 € x 2	91.80€
FRAMP – Licence familiale Monoparentale (RC+AC)	31.60 €	18 €	49.60 €

Pour les familles gratuité à compter de la 3ème personne pour les enfants mineurs et majeurs de moins de 25 ans vivant sous le même toit et à charge fiscalement de leurs parents. Les petits-enfants mineurs peuvent être inscrits sur la licence des grands-parents.

Abonnement au Magazine Passion-Rando : 10€ pour 4 numéros trimestriels à ajouter au prix de la licence.

Règlement par virement ou par chèque à l'ordre de : **ANDELLE RANDONNEES**

A adresser à la trésorière : **Michèle CHAUBARD 5 Avenue St- Joseph 92600 ASNIERES**

JOINDRE AVEC LE REGLEMENT :

- LORS DE LA PREMIERE INSCRIPTION **UN CERTIFICAT MEDICAL** STIPULANT L'ABSENCE DE CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE LA MARCHÉ EN MILIEU NATUREL ET EN MONTAGNE. CE CERTIFICAT EST A RENOUELER TOUS LES TROIS ANS.
- A CHAQUE RENOUELEMENT DE LICENCE PENDANT LA PERIODE DE VALIDITE DU CERTIFICAT **LE QUESTIONNAIRE DE SANTE** (voir le site). SI UNE SEULE REONSE EST POSITIVE OU EN CAS DE REFUS D'Y REPENDRE, FOURNIR UN NOUVEAU CERTIFICAT.